

Centre de gestion de la fonction publique territoriale du Rhône et de la Métropole de Lyon

CONCOURS ou EXAMEN de

Rédacteur territorial

à titre interne

(1)

à titre externe

(1)

au titre du troisième concours

(1)

Spécialité: Action sanitaire et sociale

Epreuve de : Rédaction d'une note sur dossier

Date de l'épreuve : 12/10/2017

Colonne réservée à l'administration

Numéro de copie

Note attribuée
(réservé au jury)

16

Centre intercommunal d'action social (CIAS)

Communauté de communes Alpha

Alpha, le 12 octobre 2017

A l'attention de Mme La Directrice du CIAS
Objet : La mobilité comme levier d'insertion sociale

Alors que les transports sont un vecteur essentiel de l'insertion, une partie de la population est confrontée à des problématiques liées à la mobilité. Cela est vrai aussi bien en milieu rural que dans les quartiers prioritaires.

Quels sont les risques engendrés par ces problèmes de mobilité ? Pourquoi certains personnes ont du mal à se déplacer ? Existent-il des solutions à mettre en place ?

Autant de questions qui sont posées aujourd'hui et auxquelles nous allons répondre. Pour cela, nous verrons dans une première partie, les différentes raisons du manque de mobilité et les impacts sur la population.

Avant de voir dans une seconde partie, des actions à mettre en place et leurs limites.

⁽¹⁾ Cocher la case correspondante

Le nom du candidat ne figurera nulle part ailleurs que dans l'emplacement réservé à cet effet sur cette copie. Aucun signe distinctif ne devra apparaître (signature, initiale, encre autre que bleue ou noire,...).

A) Origine des problèmes de mobilité et enjeux

A) Pourquoi des problèmes de mobilité?

Quand nous abordons les problèmes de mobilité, la première raison qui nous vient à l'esprit est celle des moyens financiers.

En effet, alors que la dépendance à la voiture est de plus en plus vraie, celle-ci coûte de plus en plus cher. Il en est de même pour le permis.

Plusieurs études montrent que les personnes en situation de précarité sont plus contraintes dans leurs déplacements que les autres personnes.

Le deuxième grand motif de problème de mobilité, c'est l'éloignement.

Eloignement géographique dans un premier temps : les familles sont de plus en plus éclatées. Les commerces de proximité sont moins nombreux. Eloignement plus grand aussi entre l'hébergement et les administrations, les services hospitaliers ou médicaux.

Un troisième motif c'est l'offre proposée. Elle est non seulement insuffisante mais aussi méconnue par les usagers. Insuffisante en terme de qualité de service et de niveau de service. Comment accéder aux emplois à horaires décalés dans l'urgence ? Certaines communes rurales sont peu ou pas desservies par les transports en commun.

Nous venons voir que trois grands motifs étaient à l'origine de problèmes de mobilité : les moyens financiers, l'éloignement et l'offre proposée. Quels impacts ont-ils sur la vie des gens ?

B) Quelles sont les conséquences des problèmes de mobilité ?

Pour de nombreux ménages, les problèmes de mobilité engendrent des difficultés à trouver ou à conserver un emploi. Certains postes à horaires décalés ou dans des zones mal desservies par les transports

en commun ne peuvent pas être parcourus par des personnes sans voitures. Le permis de conduire étant cher, sans oublier il est compliqué de pouvoir se le payer.

Si l'exclusion professionnelle est un enjeu majeur dans la lutte contre les problèmes de mobilité, l'isolement est aussi au cœur de cette lutte. En effet, la mobilité est un élément incontournable pour vivre en société. Plusieurs enquêtes (secours catholique entre autres) montrent que l'isolement et le manque de vie sociale sont les premières conséquences des restrictions de déplacement. Toute les catégories sont impactées par ce manque de vie sociale. Cela se traduit par moins de visite dans la famille, moins de déplacement pour les loisirs ou activités des enfants.

Autre domaine qui revient dans les études, c'est la restriction de mobilité pour faire les courses. Cela s'explique en partie par la diminution du nombre de commerces de proximité. Voir la disparition de ceux-ci dans certaines communes. Il faut prendre la voiture pour aller faire les courses.

Enfin dernier domaine fortement impacté : le démarches administratives. Certaines personnes doivent prendre des aides pour les accompagner à la préfecture ou dans d'autres administrations. Même si bon nombre de démarches sont réalisables via Internet, faut-il en tout cas avoir accès à Internet et savoir se servir d'un ordinateur.

Les problèmes liés à la mobilité ont donc un impact direct sur la vie des gens. Impact sur la vie professionnelle mais aussi tout sur la vie sociale. Quelles politiques peuvent être mises en place pour essayer de remédier à ces problèmes ?

II) Actions à mettre en place et leurs limites

A) Quelles solutions ?

Conscient de l'enjeu majeur que représente la mobilité, le Commissariat général à l'égalité des territoires (CGET) est chargé de veiller à la bonne mise en œuvre des politiques visant à désenclaver les territoires et favoriser la mobilité de tous les types.

Une première réponse c'est la plateforme de mobilité. Elles ont pour vocation de proposer des solutions de déplacements

aux publics fragilisés en tenant compte de leurs besoins spécifiques et des caractéristiques du territoire.

Elles peuvent être portées par différentes structures : associations, collectivités territoriales, structures du service public de l'emploi, structure de l'insertion par l'activité économique etc.

Elles permettent la mise en place d'un grand nombre de services : formation au permis de conduire, prêt de véhicule, micro crédit, transport à la demande ...

Elles sont subventionnées par le ministère de la ville dans le cadre des contrats de ville.

De premières retours d'expérience montrent que 60% des personnes suivies par une plateforme ont trouvé un emploi.

Autre solution possible, c'est le développement de l'offre de transport. Cela passe aussi bien par une politique tarifaire que par le développement d'offres de transport.

Le transport à la demande en est un parfait exemple. Ce transport permet de desservir les zones "abandonnées" par les transports en commun.

Autre mode de transport qui se développe actuellement, le covoiturage. Ceci est aussi bien dû aux problèmes financiers qu'à l'attention accorde à la question environnementale. Il existe de plateformes développées par les départements.

Concernant la tarification sociale, elle comporte de nombreux avantages pour les bénéficiaires. Mais également pour la collectivité, notamment pour des raisons environnementales. De plus, l'amélioration des déplacements permet de favoriser le dynamisme économique.

Nous venons de voir que des solutions existaient pour lutter contre les problèmes de mobilité. Ces solutions ne comportent-elles pas quelques limites ?

B) Les limites de politique en matière de lutte contre le problème de mobilité

Une des solutions préconisait c'est la mise en place d'une plateforme de mobilité. Si nous avions vu qu'elle comportait de nombreux avantages : subvention de l'état, retour à l'emploi des personnes suivies... Elle comporte certaines limites notamment en termes de coût et d'investissement humain dans le projet. Il faut un important travail de mobilisation des partenaires sur le territoire.

La mise en place nécessite aussi un important diagnostic en amont et une adaptation continue tout au long du projet.

Il faut aussi une gouvernance qui s'inscrit dans les politiques publiques locales.

Enfin, la personnalisation de la plateforme de mobilité passe par la mobilisation et la motivation du réseau : prescripteurs, partenaires privés, communication auprès du public et de partenaires, formation et professionnalisation des personnels des structures porteuses.

Afin de mobiliser différents financements, il faut bien réfléchir à l'échelle territoriale de la structure porteuse.

Concernant le transport à la demande, il faut faire attention au coût et bien prendre en compte "les premiers et derniers kilomètres".

Un autre problème c'est la concurrence ou plutôt méconnaissance de ce service et des cartes à tarif réduit.

La mise en place d'un tel service doit s'accompagner d'une campagne de communication.

Il faut aussi bien réfléchir l'offre en fonction des différents publics : personnes âgées, personnes en insertion professionnelle...

Au sujet de aide publique à la mobilité, elles ont très peu d'ordonnances. Elles ne sont pas accessibles à tous et trop axées sur le financement de l'auto-mobilité.

Ces politiques devraient respecter 3 impératifs légaux : droit au transport pour tous, mobilité durable et accessibilité généralisée de tous à la ville.

Dans la réalité, ils ne sont pas toujours respectés.

Beaucoup de politiques sont concentrées uniquement sur les questions d'insertion professionnelle et ne respectent donc pas le principe d'égalité.

Si des solutions existent pour lutter contre le problème de mobilités, elles ne sont pas sans conséquence. Elles demandent un bon diagnostic de la situation de l'actuaire. Un des facteurs importants de la réussite d'une politique en matière de mobilité (outre le respect des 3 impératifs légitimes) c'est la mobilisation de partenaires.

La réussite passe aussi par une bonne communication : pour faire connaître l'offre de service et pour convaincre les partenaires du bien fondé de ces initiatives.